

Bilan d'activité 2023 de l'ALAD (01.02.2024)

Communiqué par : Agence luxembourgeoise antidopage (ALAD)

L'Agence luxembourgeoise antidopage (ALAD) vient de dresser le bilan d'activité au titre de l'année 2023.

Cette année a été marquée par des changements au sein de l'équipe administrative de l'ALAD, avec le départ de sa secrétaire générale, Dr. Anik Sax, et de Céline Godart, responsable administrative, qui ont été remplacées par Loïc Hoscheit, nouvellement nommé directeur, et Laure Muller, en remplacement de Céline Godart.

Ces transitions se sont faites sans heurts et l'ALAD a joué et continue de jouer un rôle crucial dans la préservation de l'intégrité du sport au Luxembourg, en veillant à ce que les sportifs respectent les règles antidopage, en éduquant les sportifs de tous âges et de tous sports aux bonnes pratiques et en assurant des contrôles rigoureux et ciblés.

Au cours de l'année écoulée, l'ALAD a effectué un total de 187 contrôles urinaires sur le territoire luxembourgeois par l'intermédiaire de ses agents de contrôle qui sont au nombre de 36. De plus, à la demande de l'ALAD, 45 contrôles supplémentaires ont été réalisés à l'étranger visant spécifiquement les sportifs du groupe cible luxembourgeois.

Parmi les 232 contrôles urinaires effectués au total, 124 ont été réalisés lors de compétitions sportives, dont 52 ont été demandés par les fédérations sportives elles-mêmes. En dehors des compétitions, l'ALAD a également mené 108 contrôles inopinés sur des sportifs d'élite luxembourgeois, incluant les 45 contrôles effectués à l'étranger. Il est important de noter que parmi ces 108 contrôles, 74 ont inclus des prélèvements sanguins en plus des échantillons urinaires, permettant ainsi une surveillance plus approfondie des sportifs en question.

Enfin, dans le cadre du passeport biologique, un outil essentiel dans la détection des pratiques dopantes, l'ALAD a réalisé un total de 14 contrôles sur 5 athlètes. Ces contrôles visent à surveiller les variations à long terme de divers paramètres biologiques des athlètes contrôlés, afin de détecter toute anomalie pouvant indiquer une utilisation de substances interdites.

S'ajoutent aux 232 contrôles effectués 10 «no-show», c'est-à-dire des tentatives de contrôles auxquels les athlètes ne se sont pas présentés. De plus, il y a eu 12 cas de «filing failure», ce qui signifie que les athlètes ont omis de fournir leurs données de localisation dans le système ADAMS pour une période donnée en temps et en heure. Il est important de noter qu'un athlète n'est sanctionné que s'il cumule 3 «manquements» – c'est-à-dire «no-show» ou «filing failure» – au cours des 12 mois calendaires écoulés, ce qui n'a été le cas d'aucun athlète suivi par l'ALAD en 2023.

Concernant les contrôles en compétition, la gestion des résultats a été confiée pour 32 d'entre eux à la fédération internationale concernée, car ces compétitions figuraient à leur calendrier sportif.

L'ensemble des 232 analyses étaient négatives et donc aucun athlète licencié au Luxembourg n'a été contrôlé positif en 2023.

Prenant à cœur son rôle dans l'éducation et la prévention antidopage, l'ALAD a organisé des présentations auprès de diverses fédérations sportives, telles que la Fédération luxembourgeoise de football (FLF), la Fédération luxembourgeoise de rugby (FLR), la Fédération luxembourgeoise des

arts martiaux (FLAM), la Fédération luxembourgeoise de basketball (FLBB), la Fédération luxembourgeoise de volleyball (FLVB), la Fédération luxembourgeoise de gymnastique (FLGym) ainsi que la Fédération luxembourgeoise de cricket (LCF).

L'ALAD était également présente lors d'événements tels que le COSL Spillfest et la Nuit du sport à Niederanven, où elle a réalisé un travail essentiel d'éducation et de prévention auprès du plus grand nombre.

De plus, l'agence a poursuivi son fructueux partenariat avec le Sportlycée, en organisant une séance de questions-réponses avec l'ex-joueuse de tennis professionnelle Mandy Minella ainsi que des séances de formation au contenu adapté à chaque classe d'âge.

En collaboration avec l'ALAD, l'Institut national de l'activité physique et des sports (INAPS) a également joué un rôle clé en proposant la formation «sport sans dopage» à des entraîneurs de différents niveaux. Cette formation a pour objectif de sensibiliser les futurs entraîneurs au sujet du dopage et à prévenir les pratiques interdites à tous les échelons du sport luxembourgeois.

Enfin, l'ALAD a obtenu la certification ISO 9001:2015 pour plusieurs domaines essentiels, tels que la planification et la réalisation des contrôles, la gestion des résultats, les mesures de prévention ainsi que l'éducation et la prévention. Cette reconnaissance témoigne de l'engagement de l'ALAD envers l'excellence et la qualité dans la réalisation de ses missions.